

**DÉCISION D'APPROBATION DE MODÈLE**  
**n° 90.1.53.626.1.3 du 13 septembre 1990**

**Pèse-bébé CORMIER modèle MV**  
**(Classe III)**

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 65-487 du 18 juin 1965 modifié par le décret n° 75-1201 du 4 décembre 1975 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments de pesage à fonctionnement non automatique et instruments de pesage indiquant le prix.

**Fabricant :**

PÈSE-BÉBÉ CORMIER, 63-65, rue de Romainville, 93260 Les Lilas.

**Caractéristiques :**

Le pèse-bébé CORMIER modèle MV est composé par :

- un dispositif transducteur de charge constitué d'un capteur CORMIER à jauges de contrainte de type flexion,
- un dispositif récepteur de charge constitué d'un bac à matelas destiné à recevoir un coussin anti-roulis CORMIER ou d'une corbeille,
- un dispositif indicateur numérique dont le fonctionnement est basé sur le principe du convertisseur analogique-numérique à triple rampe et dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur,
- une mallette de transport en plastique injecté formant boîtier qui englobe le dispositif équilibreur et transducteur de charge ainsi que le dispositif indicateur.

Le pèse-bébé CORMIER modèle MV est équipé des dispositifs suivants :

- un dispositif de mise à zéro initiale,
- un dispositif de mise à zéro suiveur,
- un dispositif de tare semi-automatique d'effet soustractif,
- un dispositif indicateur de la mise en œuvre du dispositif de tare constitué par un voyant lumineux : "poids net",
- un dispositif de mise à niveau constitué de quatre pieds réglables,
- un dispositif indicateur de niveau à bulle,
- un dispositif automatique de test des afficheurs à la mise sous tension.

Le pèse-bébé CORMIER modèle MV a les caractéristiques métrologiques suivantes :

Max : 10 kg  
Min : 0,2 kg  
e = dd : 10 g  
T = - Max

**Conditions particulières de construction :**

Le pèse-bébé CORMIER modèle MV peut être équipé d'une fonction spéciale dite "Pesage des corps animés".

Si l'affichage stable du résultat de pesage ne peut être obtenu en raison des mouvements du bébé, la mise en œuvre de cette fonction permet, après un calcul statistique, de délivrer une indication estimée du poids de ce bébé.

La mise en œuvre de cette fonction est signalée par un voyant lumineux à proximité duquel est inscrite la mention : "Programme pour estimer le poids des corps animés".

**Conditions particulières d'utilisation :**

Les limites particulières de fonctionnement en température du pèse-bébé CORMIER modèle MV sont les suivantes : + 10 °C, + 40 °C.

**Inscriptions réglementaires :**

La plaque d'identification et la plaque de poinçonnage du pèse-bébé CORMIER modèle MV sont situées sur la face gauche du carter.

Sur la plaque d'identification figurent :

- la marque du fabricant,
- la classe de précision sous la forme suivante : **III**
- les caractéristiques métrologiques sous la forme :  
Max = 10 kg    Min = 0,2 kg    e = dd = 10 g    T = - Max,
- les limites particulières de fonctionnement en température sous la forme : + 10 °C/ + 40 °C,
- le numéro et la date de la présente décision,
- la mention : "INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION".

En face avant, à proximité des indications de poids figurent :

- le rappel des caractéristiques métrologiques,
- le rappel des limites de fonctionnement en température sous la forme : + 10 °C/ + 40 °C,
- les mentions :  
"INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION"  
"AUTORISÉ A USAGE MÉDICAL".

**Dépôt de modèle :**

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie et de la recherche d'Ile-de-France et chez le fabricant.

**Validité :**

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

**Annexes :**

- Notice descriptive.
- Photographie n° 5379.

Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement du directeur général  
de l'industrie :  
*L'Ingénieur général des Mines,*  
M. GERENTE.

## Pèse-bébé CORMIER modèle MV

---

### NOTICE DESCRIPTIVE

---

Le pèse-bébé CORMIER modèle MV a la possibilité d'avoir 3 options :

- option C : pèse-bébé muni d'une corbeille,
- option B : pèse-bébé fonctionnant à l'aide d'une batterie,
- option S : pèse-bébé destiné à la location et possédant une sécurité limitant la période de fonctionnement de l'instrument à une valeur programmée (nombre de mois de la location).

Le pèse-bébé modèle MV est alimenté par le secteur sans interrupteur de mise sous tension sauf pour l'option B.

Le dispositif afficheur délivre, outre les informations de poids, les principaux messages d'erreurs suivants :

- E 11 si on se trouve en dehors de la plage maximale négative d'acquisition du zéro (- 1 200 g),
- E 12 si on se trouve en dehors de la plage maximale positive d'acquisition du zéro (+ 1 200 g),
- E 13 ou E 14 en cas d'impossibilité de fonctionnement du dispositif de mise à zéro suiveur,
- E 3 en cas d'affichage négatif,
- E 46 si la température ambiante est en dehors des limites fixées dans la décision d'approbation (+ 10 °C, + 40 °C).

Le dépassement de la portée maximale est signalé par l'allumage des segments médians des afficheurs.

---

Pèse-bébé CORMIER MV

N° 5379

